

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**N° 2023.46**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle de la Rencontre, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : le 12 juillet 2023

Date d'affichage : le 12 juillet 2023

#### Présents :

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gabriel BENOIT, Gérard MARION, Jean-David BARBE, Michel DUBOIS, Patrick FOURNIER

MMES Denise PETIT, Angélique PARADIS, Céline MOREL, Florine DUPEUX, Audrey PERRIN, Isabelle METRAL

#### Absents excusés et représentés :

Procuration de Mme DEMARCQ à Mr GELAS

Procuration de Mme TOURNU à Mme PARADIS

Procuration de Mr ROUDET à Mr BARBE

Procuration de Mr LUC-PUPAT Mathieu à Mr FOURNIER

A été élue secrétaire de séance : Mme Audrey PERRIN

---

#### 2023.46 VALIDATION DU PROJET POUR LA REALISATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF (PUMPTRACK + AMENAGEMENTS) SUR L'ESPACE LUDI-PARC

Monsieur le Maire expose,

Dans le cadre du développement des activités sportives, ludiques et familiales, un city stade, un jeu de pétanque et un parcours santé ont été aménagés sur l'espace LUDI-PARC. A ce jour ces nouvelles installations connaissent un franc succès et sont très souvent utilisées par les enfants et les adolescents de la commune et des environs.

La plantation d'arbre et l'installation d'espaces de convivialité donne à cet ensemble un aspect environnemental agréable très prisé des familles Brézinoises.

Afin de compléter l'offre sportive, il serait souhaitable d'implanter un PumpTrack avec des aménagements (arbres, bancs, tables) sur cet espace afin de favoriser la pratique de ces activités qui sont très attendues par les jeunes.

Cet équipement peut être subventionné par la région, le département et l'Etat dans le cadre du développement des pratiques sportives en faveur de la jeunesse.

Une étude a été faite pour estimer le coût de ce type d'équipement avec ses aménagements. Celui-ci serait d'environ 150 000€ avec la maîtrise d'œuvre se détaillant de la façon suivante :

### POSTES

Etudes/MO	7 200.00 €
Aménagement des abords	42 180.00 €
Piste de PumpTrack	100 494.00 €
<b>TOTAL TTC :</b>	<b>149 874.00 €</b>

Le plan de financement provisoire de l'opération pourrait être le suivant :

Département :	44 321.00 €	35%
Région :	31 658.00 €	25 %
Etat :	25 326,00 €	20 %
Total subvention	101 305,00 €	80 %
Autofinancement ;	48 569.00 €	20 %
<b>TOTAL HT :</b>	<b>149 874.00 €</b>	<b>100 %</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré par :

18 voix pour, 1 abstention, décide :

- De valider le projet du PumpTrack tel que présenté en phase PRO,
- De valider le plan de financement,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Gilles GELAS

